
**Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil d'arrondissement
tenue le mardi 5 juillet 2016 à 19 h
Centre récréatif Rivière-des-Prairies situé au 7650, boulevard Maurice-Duplessis**

PRÉSENCES :

Monsieur le conseiller Manuel Guedes, conseiller d'arrondissement
Monsieur le conseiller Giovanni Rapanà, conseiller de la ville
Monsieur le conseiller Richard Guay, conseiller de la ville
Madame la mairesse Chantal Rouleau, mairesse d'arrondissement
Madame la conseillère Suzanne Décarie, conseillère de la ville
Madame la conseillère Nathalie Pierre-Antoine, conseillère d'arrondissement
Monsieur le conseiller Gilles Déziel, conseiller d'arrondissement

AUTRES PRÉSENCES :

Me Alain R Roy, avocat, secrétaire d'arrondissement
Madame Julie Boisvert, secrétaire d'arrondissement substitut

Ouverture de la séance ordinaire du conseil d'arrondissement du 5 juillet 2016.

La mairesse déclare la séance ouverte à 19 h.

Madame Chantal Rouleau souhaite la bienvenue aux personnes présentes ainsi qu'aux directeurs de services et employés de l'arrondissement.

Madame Rouleau désire mentionner que la qualité de l'eau du fleuve Saint-Laurent est en progression, et ce, à la suite des nombreux investissements de la Ville dans le processus d'assainissement des eaux.

Madame Rouleau invite la population à participer aux nombreux événements culturels organisés dans le cadre de la Vague estivale 2016.

Madame Rouleau désire saluer messieurs Gabriel Giguère et Jean Gilbert Calderone, étudiants au secondaire, qui participent actuellement à un stage à l'arrondissement. Elle désire aussi saluer monsieur Samuel Morasse, lui aussi étudiant, qui a occupé les fonctions de maire d'un jour en compagnie de la mairesse. Elle les remercie pour leur motivation et l'intérêt à mieux connaître le monde municipal montréalais.

Madame Rouleau réitère le souhait de l'administration Coderre de doter la ville d'une réglementation panmontréalaise sur le contrôle des animaux, et ce, afin notamment de mettre en place des mécanismes de contrôle des chiens dangereux et ainsi sécuriser les citoyens. Ainsi, des escouades canines seront organisées afin de visiter les citoyens propriétaires de chiens et de faire appliquer la réglementation municipale.

Madame Rouleau rappelle la politique « tolérance zéro » à l'égard des auteurs d'actes de vandalisme à l'égard du bien public.

CA16 30 07 0188

ADOPTION - ORDRE DU JOUR

Il est proposé par madame la conseillère Nathalie Pierre-Antoine

appuyé par monsieur le conseiller Manuel Guedes

et unanimement résolu :

QUE l'ordre du jour de la séance ordinaire du conseil d'arrondissement du 5 juillet 2016 soit adopté tel que soumis.

ADOPTÉ

10.02

CA16 30 07 0189

RATIFICATION - PROCÈS-VERBAUX

Il est proposé par monsieur le conseiller Gilles Déziel

appuyé par monsieur le conseiller Richard Guay

et unanimement résolu :

DE prendre acte du dépôt des procès-verbaux du conseil d'arrondissement de la séance ordinaire tenue le 7 juin 2016, des séances extraordinaires tenues les 13 et 20 juin 2016 ainsi que du procès-verbal de correction daté du 22 juin 2016.

ADOPTÉ

10.03

PÉRIODE DE QUESTIONS ET COMMENTAIRES DU PUBLIC

Un citoyen a demandé des informations concernant la politique de lutte contre l'agrile du Frêne et a demandé notamment à ce que le parc Armand-Bombardier et la zone humide derrière la maison Pierre-Chartrand soient nettoyés et mieux aménagés.

Un citoyen a demandé une surveillance policière accrue sur la 61^e Avenue et demandé au SPVM de ne pas utiliser la voie d'accès à sa propriété pour effectuer des opérations radar dans le secteur.

Un citoyen demande à ce que l'horaire de la rampe de mise à l'eau de la rue Notre-Dame soit modifié afin de lui permettre d'accéder au site en période de chasse aux canards.

Une citoyenne félicite le conseil pour l'activité tenue au moulin de Pointe-aux-Trembles samedi dernier et souhaite davantage de civisme de la part des propriétaires de chiens.

Une citoyenne désire obtenir de plus amples informations sur le type de plantes et arbustes utilisés par l'arrondissement dans ses parcs et espaces verts.

Deux citoyennes demandent une investigation en profondeur afin de connaître les causes de refoulements d'égout répétés dans le secteur du boulevard Perras, à la hauteur de la rue Ozias-Leduc.

Un citoyen demande à ce que les policiers du SPVM portent l'uniforme officiel dans leur travail et qu'ils portent le dossard de sécurité lorsqu'ils sont en devoir. Il dépose deux photographies au soutien de son intervention.

Une citoyenne demande l'autorisation de remplacer un arbre planté par l'arrondissement par un autre qui serait moins envahissant et qui lui permette une meilleure visibilité.

Une citoyenne exprime ses inquiétudes concernant le projet de train électrique mis de l'avant par la Caisse de dépôt et placement du Québec et de ses conséquences sur le train de l'Est. Elle demande aussi des aménagements floraux sur le boulevard Maurice-Duplessis, près de l'autoroute 25.

Deux citoyens expriment leurs insatisfactions concernant une lettre reçue concernant l'occupation de leurs clôtures dans l'emprise publique.

Un citoyen demande à ce que des mesures soient prises pour assurer le stationnement sur le 52^e Avenue par les résidents du secteur, en période d'opération du terrain de baseball du parc Clémentine-De La Rousselière.

Une citoyenne demande l'intervention de l'arrondissement afin que le promoteur du projet Verdi sur le lac puisse terminer ses travaux d'infrastructures publiques à cet endroit.

PÉRIODE DE QUESTIONS DES MEMBRES DU CONSEIL

Les élus désirent souhaiter aux citoyens un bon été.

Monsieur le conseiller Gilles Déziel désire inviter la population à assister à la compétition de BMX qui se tiendra sur les terrains de l'École secondaire de Pointe-aux-Trembles les 18, 19 et 20 juillet prochains. Cette activité s'inscrit dans le cadre du 40^e anniversaire des Jeux olympiques de Montréal de 1976.

Monsieur le conseiller Manuel Guedes désire rappeler la vitalité économique de l'arrondissement et invite l'organisateur du *Demi-Marathon de la Pointe-de-l'île*, à s'adresser au conseil et aux personnes dans la salle; cette activité sportive se tiendra le 31 juillet prochain.

Monsieur le conseiller Giovanni Rapanà désire partager son expérience acquise lors de sa participation à une nuit de patrouille policière en compagnie d'un agent du SPVM. Il a pu constater le professionnalisme des policiers des aptitudes requises pour intervenir auprès des gens dans le besoin et faire appliquer la loi.

Madame la conseillère Nathalie Pierre-Antoine désire rappeler les efforts de l'arrondissement dans la réfection de sept parcs urbains et des moyens déployés pour organiser des activités partout sur le territoire en cette période estivale. Elle mentionne aussi les efforts menés par la STM afin de donner suite aux demandes de transport collectif dans l'arrondissement.

Madame la conseillère Suzanne Décarie désire rappeler les attitudes à adopter en cas de chaleur intense.

Monsieur le conseiller Richard Guay désire souhaiter la bienvenue aux nouveaux résidents et profite de l'occasion pour leur rappeler les principaux services de proximité qui leur sont offerts.

DÉPÔT DE DOCUMENTS

12.01 VACANT

CA16 30 07 0190

OCTROI - CONTRAT - GIRARD CÔTÉ BÉRUBÉ DION ARCHITECTES INC. - SERVICES PROFESSIONNELS EN ARCHITECTURE, ARCHITECTURE DE PAYSAGE ET INGÉNIEURIE POUR L'AMÉNAGEMENT D'UN PAVILLON ET D'AUTRES AMÉNAGEMENTS SUR LE SITE DE LA PLAGE DE L'EST - AUTORISATION - DÉPENSE - APPEL D'OFFRES PUBLIC RP-16-PARC-05

Il est proposé par monsieur le conseiller Richard Guay

appuyé par monsieur le conseiller Giovanni Rapanà

et unanimement résolu :

D'octroyer un contrat à la firme Girard Côté Bérubé Dion architectes inc., au montant de 184 560,21 \$ taxes et contingences incluses pour des services professionnels en architecture, architecture de paysage et ingénierie pour l'aménagement d'un pavillon et d'autres aménagements sur le site de la Plage de l'Est;

D'autoriser une dépense de 184 560,21 \$, taxes et contingences incluses;

D'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel. Cette dépense sera assumée à 100 % par le Programme de mise en valeur intégré d'Hydro-Québec.

ADOPTÉ

20.01 1162726019

CA16 30 07 0191

OCTROI - CONTRAT - SALVEX INC. - AMÉNAGEMENT D'UN TERRAIN DE SOCCER SYNTHÉTIQUE AU PARC PASQUALE-GATTUSO ET REHAUSSEMENT DE LA CLÔTURE DU PARC RENÉ-MASSON PAR UN FILET PROTECTEUR - AUTORISATION - DÉPENSE - APPEL D'OFFRES PUBLICS RP-16-PARC-50

Il est proposé par monsieur le conseiller Manuel Guedes

appuyé par monsieur le conseiller Gilles Déziel

et unanimement résolu :

D'octroyer un contrat à Salvex inc au montant de 1 003 674,26 \$ taxes et contingences incluses pour l'aménagement d'un terrain de soccer synthétique au parc Pasquale-Gattuso;

D'autoriser une dépense de 1 022 678,34 \$, taxes, incidences et contingences incluses;

D'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel. Cette dépense sera assumée à 100 % par l'arrondissement.

ADOPTÉ

20.02 1162726018

CA16 30 07 0192

OCTROI - CONTRAT - AXIA SERVICES - SERVICES D'UN AGENT DE SÉCURITÉ POUR LA BIBLIOTHÈQUE DE RIVIÈRE-DES-PRAIRIES - OFFRES PUBLIC 16-15412

Il est proposé par monsieur le conseiller Richard Guay

appuyé par madame la conseillère Nathalie Pierre-Antoine

et unanimement résolu :

D'autoriser une dépense et d'octroyer un contrat à AXIA services, pour un montant de 80 924,91\$ (taxes incluses), pour les services d'un agent de sécurité pour la bibliothèque de Rivière-des-Prairies, conformément aux documents d'appel d'offres public 16-15412/A51 et de la soumission déposée.

D'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel. Cette dépense sera entièrement assumée par l'arrondissement de Rivière-des-Prairies-Pointe-aux-Trembles.

ADOPTÉ

20.03 1163704003

CA16 30 07 0193

AUTORISATION DE NE PAS DONNER SUITE À L'APPEL D'OFFRES PUBLIC RP-16-PARC-44 - MISE À NIVEAU - ALIMENTATION EN EAU - JARDIN COMMUNAUTAIRE SAINTE-MARTHE - AUTORISATION - LANCEMENT - NOUVEL APPEL D'OFFRES

Il est proposé par madame la mairesse Chantal Rouleau

appuyé par monsieur le conseiller Giovanni Rapanà

et unanimement résolu :

D'autoriser de ne pas donner suite à l'appel d'offres no RP-16-PARC-44 relatif à la mise à niveau de l'alimentation en eau au jardin communautaire Ste-Marthe dans l'arrondissement de Rivière-des-Prairies-

Pointe-aux-Trembles pour les motifs évoqués au sommaire décisionnel;

D'autoriser l'arrondissement de Rivière-des-Prairies–Pointe-aux-Trembles de la Ville de Montréal de procéder au lancement d'un nouvel appel d'offres.

ADOPTÉ

20.04 1162726020

CA16 30 07 0194

OCTROI - CONTRAT - SOUCY AQUATIK INC. - AMÉNAGEMENT - SITE DE PLANCHE À ROULETTES - PARC RODRIGUE-GILBERT SUD - AUTORISATION - DÉPENSE -APPEL D'OFFRES PUBLIC RP-16-PARC-45

Il est proposé par monsieur le conseiller Gilles Déziel

appuyé par monsieur le conseiller Manuel Guedes

et unanimement résolu :

D'octroyer un contrat à la firme Soucy Aquatik inc., au montant de 525 822,07 \$ taxes et contingences incluses, et ce, pour l'aménagement d'un site de planche à roulettes au parc Rodrigue-Gilbert sud, et ce, conformément à l'appel d'offres public numéro RP-16-PARC-45 (3 soumissionnaires);

D'autoriser une dépense de 554 039,28 \$, taxes, incidences et contingences incluses pour ce faire;

D'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel. Cette dépense sera assumée à 100 % par l'arrondissement.

ADOPTÉ

20.05 1161528004

CA16 30 07 0195

OCTROI - CONTRIBUTION FINANCIÈRE NON RÉCURRENTE - ORGANISME LES PETITS SOLEILS DE LA POINTE-DE-L'ÎLE - CAMP DE JOUR SPÉCIALISÉ POUR LA CLIENTÈLE 6-17 ANS VIVANT AVEC UNE DÉFICIENCE INTELLECTUELLE - PÉRIODE ESTIVALE -ANNÉE 2016 - APPROBATION - CONVENTION

Il est proposé par madame la mairesse Chantal Rouleau

appuyé par madame la conseillère Suzanne Décarie

et unanimement résolu :

D'accorder un soutien financier, non récurrent, de 20 000 \$ à l'organisme Les Petits soleils de la Pointe-de-l'île afin de réaliser un camp de jour spécialisé, pour la clientèle 6-17 ans vivant avec une déficience intellectuelle pour la période estivale 2016;

D'approuver un projet de convention entre l'arrondissement de Rivière-des-Prairies–Pointe-aux-Trembles et cet organisme, établissant les modalités et conditions de versement de ce soutien financier;

D'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel. Cette dépense sera assumée à 100 % par l'arrondissement de Rivière-des-Prairies–Pointe-aux-Trembles.

ADOPTÉ

20.06 1162971002

CA16 30 07 0196

APPROBATION - CONVENTION - CENTRE DE PROMOTION COMMUNAUTAIRE LE PHARE INC. - RÉALISATION - PROJET LE TREMLIN 16-20 ANS - OCTROI - CONTRIBUTION FINANCIÈRE NON RÉCURRENTÉ - DOSSIER PRIORITAIRE DE LUTTE CONTRE L'ADHÉSION DES JEUNES AUX GANGS DE RUE 2016

Il est proposé par monsieur le conseiller Manuel Guedes

appuyé par madame la conseillère Nathalie Pierre-Antoine

et unanimement résolu :

D'accorder un soutien financier, non récurrent, de 8 918,60 \$ à l'organisme le Centre de promotion communautaire Le Phare inc., pour le projet Le Tremplin 16-20 ans, dans le cadre du dossier prioritaire de lutte contre l'adhésion des jeunes aux gangs de rue 2016;

D'approuver le projet de convention entre l'arrondissement de Rivière-des-Prairies-Pointe-aux-Trembles et cet organisme, établissant les modalités et conditions de versement de ce soutien financier;

D'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel. Cette dépense est entièrement assumée par le Service de la diversité sociale et des sports.

ADOPTÉ

20.07 1165313003

CA16 30 07 0197

ADOPTION, CONDITIONNELLE - SIGNATURE - ENTENTE - « MARCHÉS PUBLICS DE RIVIÈRE-DES-PRAIRIES-POINTE-AUX-TREMBLES » ET L'ASSOCIATION DES RESTAURATEURS DE RUE DU QUÉBEC - MODIFICATIONS - CONVENTION - ORGANISME « MARCHÉS PUBLICS DE RIVIÈRE-DES-PRAIRIES-POINTE-AUX-TREMBLES » - INTÉGRATION - ACTIVITÉ « VÉHICULE-CUISINE »

Il est proposé par madame la mairesse Chantal Rouleau

appuyé par madame la conseillère Suzanne Décarie

et unanimement résolu :

D'approuver la modification de la convention avec l'organisme « Marchés publics de Rivière-des-Prairies-Pointe-aux-Trembles » afin d'y intégrer l'activité « Camion de cuisine de rue » aux exigences décrites à la convention modifiée à cet effet.

ADOPTÉ

20.08 1162971001

CA16 30 07 0198

OCTROI - QUATRE (4) CONTRIBUTIONS FINANCIÈRES - ORGANISMES - ASSOCIATION DE BASEBALL AMATEUR DE POINTE-AUX-TREMBLES - ASSOCIATION DE HOCKEY MINEUR DE POINTE-AUX-TREMBLES - ACTION SECOURS VIE D'ESPOIR - JEUNES MARINS URBAINS

Il est proposé par monsieur le conseiller Richard Guay

appuyé par monsieur le conseiller Giovanni Rapanà

et unanimement résolu :

D'accorder une contribution financière de 450 \$ à l'Association de baseball amateur de Pointe-aux-Trembles, pour une commandite dans le cadre des tournois Bantam A et B et du Championnats provincial Bantam A;

D'accorder une contribution financière de 500 \$ à l'Association de hockey mineur de Pointe-aux-Trembles, pour l'organisation d'un tournoi de balle-molle les 15-16-17 juillet 2016;

D'accorder une contribution financière de 500 \$ à l'organisme *Action secours vie d'espoir* (aussi connu sous le nom de Église Vie d'espoir), afin de permettre à l'organisme d'offrir des fournitures scolaires aux enfants des familles défavorisées de Montréal-Est et de Pointe-Aux-Trembles, dans le cadre du Projet Magasin-Partage lors de la prochaine rentrée scolaire;

D'accorder une contribution financière de 750 \$ à l'organisme *Les jeunes marins urbains*, pour l'organisation de l'activité *Les Rendez-vous marins urbains* le 30 juillet prochain à la Place du Village;

D'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel. Cette dépense sera assumée à 100 % par l'arrondissement de Rivière-des-Prairies-Pointe-aux-Trembles.

ADOPTÉ

30.01 1166951014

CA16 30 07 0199

OCTROI - CONTRIBUTION FINANCIÈRE - QUATRE (4) ORGANISMES - LOISIRS COMMUNAUTAIRES LE RELAIS DU BOUT - CENTRE DE LEADERSHIP POUR LA JEUNESSE DON BOSCO - ÉQUIPE RIVIÈRE-DES-PRAIRIES (É.R.D.P.) - SOCIÉTÉ RESSOURCES-LOISIRS DE POINTE-AUX-TREMBLES, PROGRAMME D'ACCOMPAGNEMENT EN LOISIR DE L'ILE DE MONTRÉAL (PALIM), CLUBS DE VACANCES 2016

Il est proposé par madame la conseillère Nathalie Pierre-Antoine

appuyé par monsieur le conseiller Gilles Déziel

et unanimement résolu :

D'octroyer une contribution financière totale de 16 200 \$ pour quatre (4) organismes partenaires de l'arrondissement offrant des clubs de vacances dans le cadre du Programme d'accompagnement en loisir de l'île de Montréal 2016, soit:

- | | |
|---|----------|
| • Loisirs Communautaires le relais du Bout | 3 281 \$ |
| • Le centre Leadership pour la jeunesse Don Bosco | 3 922 \$ |
| • Équipe Rivière-des-Prairies (É.R.D.P.) | 6 819 \$ |
| • Société Ressources-Loisirs de Pointe-aux-Trembles | 2 178 \$ |

D'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel. Cette dépense sera assumée à 100 % par l'arrondissement de Rivière-des-Prairies-Pointe-aux-Trembles.

ADOPTÉ

30.02 1164465001

CA16 30 07 0200

PARTICIPATION - DEUX (2) ÉLUS - JOURNÉE DES ÉLUS – 17^E CONFÉRENCE ANNUELLE DU LOISIR MUNICIPAL - RIVIÈRE-DU-LOUP - AUTORISATION - DÉPENSE

Il est proposé par monsieur le conseiller Manuel Guedes

appuyé par madame la conseillère Suzanne Décarie

et unanimement résolu :

DE mandater les conseillers Gilles Déziel et Richard Guay à représenter l'arrondissement de Rivière-des-Prairies-Pointe-aux-Trembles à la Journée des élus organisée dans le cadre de la 17^e Conférence annuelle du loisir municipal, qui se tiendra le 6 octobre 2016, à Rivière-du-Loup;

D'autoriser une dépense totale de 936,00 \$, plus les taxes applicables, correspondant au coût total d'inscription à cet événement ainsi que l'hébergement nécessaire;

D'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel. Cette dépense est assumée à 100 % par l'arrondissement de Rivière-des-Prairies–Pointe-aux-Trembles.

ADOPTÉ

30.03 1166951015

CA16 30 07 0201

DÉPÔT - PROCÈS-VERBAL - COMITÉ CONSULTATIF D'URBANISME

Il est proposé par monsieur le conseiller Richard Guay

appuyé par madame la conseillère Suzanne Décarie

et unanimement résolu :

DE prendre acte du dépôt du procès-verbal du comité consultatif d'urbanisme de l'arrondissement de Rivière-des-Prairies–Pointe-aux-Trembles pour les séances du 13 mai et le 1^{er} juin 2016.

ADOPTÉ

30.04

CA16 30 07 0202

DÉPÔT - PROCÈS-VERBAL - COMITÉ DE CIRCULATION

Il est proposé par madame la conseillère Suzanne Décarie

appuyé par monsieur le conseiller Richard Guay

et unanimement résolu :

DE prendre acte du dépôt du procès-verbal de la réunion tenue le 6 avril 2016 du comité de circulation de l'arrondissement de Rivière-des-Prairies–Pointe-aux-Trembles.

ADOPTÉ

30.05

CA16 30 07 0203

RAPPORT - MAIRESSE - SITUATION FINANCIÈRE - ARRONDISSEMENT DE RIVIÈRE-DES-PRAIRIES-POINTE-AUX-TREMBLES

Il est proposé par madame la mairesse Chantal Rouleau

appuyé par monsieur le conseiller Richard Guay

et unanimement résolu :

De prendre acte du rapport de la mairesse d'arrondissement sur la situation financière de la Ville de Montréal relativement à l'arrondissement de Rivière-des-Prairies–Pointe-aux-Trembles;

De procéder à la publication du rapport dans les hebdomadaires locaux, plutôt qu'à la distribution porte à porte chez les citoyens.

ADOPTÉ

30.06 1160448006

CA16 30 07 0204

DÉPÔT - RAPPORTS DE DÉCISIONS DÉLÉGUÉES DE L'ARRONDISSEMENT DE RIVIÈRE-DES-PRAIRIES-POINTE-AUX-TREMBLES - MOUVEMENTS DE PERSONNEL - RESSOURCES FINANCIÈRES - DÉPÔT - VIREMENTS DE CRÉDITS ENTRE ACTIVITÉS - DÉPÔT - LISTE DES TRANSACTIONS SANS BON DE COMMANDE

Il est proposé par monsieur le conseiller Gilles Déziel

appuyé par monsieur le conseiller Richard Guay

et unanimement résolu :

D'accuser réception des rapports de décisions déléguées de l'arrondissement de Rivière-des-Prairies–Pointe-aux-Trembles en matière de mouvements de personnel pour la période du mois de mai 2016 et en matière de ressources financières pour la période du 30 avril au 27 mai 2016.

D'accuser réception du dépôt des virements de crédits entre activités, pour la période du mois de mai 2016 et dépôt de la liste des transactions sans bon de commande effectuées pour la période du mois de mai 2016.

ADOPTÉ

30.07 1164230009

CA16 30 07 0205

AVIS DE MOTION - RÈGLEMENT NUMÉRO RCA15-30069-1

Madame Suzanne Décarie, conseillère de la ville donne un avis de motion qu'à une prochaine séance du conseil, elle-même ou un autre conseiller à sa place présentera pour adoption, le règlement numéro RCA15-30069-1, modifiant à nouveau le règlement sur l'accès à la rampe de mise à l'eau située sur la rue Notre-Dame, à l'Est de la 34^e Avenue, dans le secteur de la Pointe-aux-Trembles, et ce, afin de préciser certaines dispositions d'application.. Copie dudit règlement est déposée séance tenante pour consultation.

40.01 1166951016

CA16 30 07 0206

ADOPTION - PREMIER PROJET - RÉOLUTION PP-106

Il est proposé par madame la conseillère Suzanne Décarie

appuyé par monsieur le conseiller Gilles Déziel

et unanimement résolu :

D'adopter le premier projet de la résolution intitulée PP-106 sur le projet particulier visant l'occupation à des fins de salle de billard, salle de réception, salle de spectacle et débit de boisson comme usage complémentaire aux usages susmentionnés d'un bâtiment commercial situé aux 11906-11928, rue Notre-Dame Est, sur le lot 1 092 928 du cadastre du Québec, district de Pointe-aux-Trembles.

QUE ce projet de résolution soit soumis, conformément à la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme, à une assemblée publique de consultation le 21 juillet 2016, à 18 h 30, à la Maison du Citoyen, salle J.C. Victorien Roy, située au 12 090 rue Notre-Dame Est, Montréal.

ADOPTÉ

40.02 1166425005

CA16 30 07 0207

ADOPTION - RÈGLEMENT D'EMPRUNT RCA16-E146, INTITULÉ « RÈGLEMENT AUTORISANT UN EMPRUNT DE 3 836 000 \$ POUR LA RÉALISATION DE TRAVAUX D'AMÉNAGEMENT ET DE RÉAMÉNAGEMENT DE PARCS ET DOTATION D'INSTALLATIONS SPORTIVES »

VU les articles 146.1 et 148 de la Charte de la Ville de Montréal (RLRQ., chapitre C-11.4);

ATTENDU que l'emprunt prévu au présent règlement est décrété dans le but d'effectuer des dépenses en immobilisations relativement à un objet prévu au programme d'immobilisations de l'arrondissement;

ATTENDU l'avis de motion donné à la séance ordinaire du 7 juin 2016;

ATTENDU que les membres du conseil d'arrondissement déclarent avoir lu ce projet de règlement et renoncent à sa lecture;

Il est proposé par monsieur le conseiller Manuel Guedes

appuyé par madame la conseillère Nathalie Pierre-Antoine

et unanimement résolu :

D'adopter le règlement d'emprunt RCA16-E146 intitulé « Règlement autorisant un emprunt de 3 836 000 \$ pour la réalisation de travaux d'aménagement et de réaménagement de parcs et dotation d'installations sportives.

ADOPTÉ

40.03 1164230012

CA16 30 07 0208

ÉDICTION - ORDONNANCE NUMÉRO OCA16-(B-3)-003

Il est proposé par monsieur le conseiller Richard Guay

appuyé par monsieur le conseiller Giovanni Rapanà

et unanimement résolu :

D'édicter l'ordonnance numéro OCA16-(B-3)-003 visant l'autorisation du bruit d'appareils sonores diffusant à l'extérieur, exceptionnellement permis sur le site du 3650, boulevard de La Rousselière, lors d'une fête religieuse tenue le 14 août 2016, de 9 h à 18 h.

ADOPTÉ

40.04 1163971004

CA16 30 07 0209

RATIFICATION - PROGRAMMATION AMENDÉE D'ÉVÉNEMENTS PUBLICS - ANNÉE 2016 - AUTORISATION - ÉDICTION DE L'ORDONNANCE NUMÉRO OCA16-(P-3)-001 - OCCUPATION DU PARC DE LA POLYVALENTE DE POINTE-AUX-TREMBLES EN DEHORS DES HEURES D'OUVERTURE DES PARCS - TENUE -ÉVÉNEMENT - CHAMPIONNAT NATIONAL D'AGILITÉ DE L'ASSOCIATION D'AGILITÉ CANADA

Il est proposé par monsieur le conseiller Gilles Déziel

appuyé par monsieur le conseiller Manuel Guedes

et unanimement résolu :

D'approuver la programmation **amendée** des événements publics, sur le territoire de l'arrondissement de Rivière-des-Prairies–Pointe-aux-Trembles, pour l'année 2016.

D'autoriser l'occupation du domaine public selon les sites et les horaires des événements identifiés dans la « Programmation des événements dans l'arrondissement de Rivière-des-Prairies–Pointe-aux-Trembles - Année 2016 », dont le tableau est en pièce jointe.

D'édicter, en vertu du Règlement sur la circulation et le stationnement (R.R.V.M., chapitre C-4.1 tel que modifié, article 3, alinéa 8), l'ordonnance numéro **OCA16-(C-4.1)-003** jointe à la présente, permettant la fermeture de rues selon les sites et les horaires des événements identifiés dans la « Programmation des événements dans l'arrondissement de Rivière-des-Prairies–Pointe-aux-Trembles – Année 2016 », dont le tableau est en pièce jointe.

D'édicter, en vertu du Règlement sur le bruit (R.R.V.M., chapitre B-3 tel que modifié, article 20), l'ordonnance numéro **OCA16-(B-3)-001** jointe à la présente, permettant le bruit d'appareils sonores diffusant à l'extérieur selon les sites et les horaires des événements identifiés dans la « Programmation des événements dans l'arrondissement de Rivière-des-Prairies–Pointe-aux-Trembles – Année 2016 », dont le tableau est en pièce jointe.

D'édicter, en vertu du Règlement concernant la paix et l'ordre sur le domaine public (R.R.V.M., chapitre P-1 tel que modifié, articles 3 et 8), l'ordonnance numéro **OCA16-(P-1)-001** jointe à la présente, permettant de vendre des articles promotionnels, de la nourriture et des boissons alcoolisées ou non, ainsi que de consommer des boissons alcoolisées, selon les sites et les horaires des événements identifiés dans la « Programmation des événements dans l'arrondissement de Rivière-des-Prairies–Pointe-aux-Trembles – Année 2016 », dont le tableau est en pièce jointe.

D'édicter, en vertu du Règlement de zonage de l'arrondissement (RCA09-Z01 tel que modifié, article 315), l'ordonnance numéro **OCA16-(RCA09-Z01)-001** jointe à la présente, permettant l'installation d'affichage selon les sites et les horaires des événements identifiés dans la « Programmation des événements dans l'arrondissement de Rivière-des-Prairies–Pointe-aux-Trembles – Année 2016 », dont le tableau est en pièce jointe.

D'édicter, en vertu du Règlement sur les véhicules hippomobiles (R.R.V.M., chapitre V-1 tel que modifié, articles 3 et 8), l'ordonnance numéro **OCA16-(V-1)-001** jointe à la présente, permettant la circulation de véhicules hippomobiles, selon les sites et les horaires des événements identifiés dans la « Programmation des événements dans l'arrondissement de Rivière-des-Prairies–Pointe-aux-Trembles – Année 2016 », dont le tableau est en pièce jointe.

D'édicter, en vertu du Règlement sur les parcs (R.R.V.M., chapitre P-3 tel que modifié), l'ordonnance numéro **OCA16-(P-3)-001** jointe à la présente, permettant, exceptionnellement, l'occupation du parc de la Polyvalente de Pointe-aux-Trembles en dehors des heures d'ouverture des parcs de l'arrondissement pour la tenue de l'événement du Championnat national d'agilité de l'Association d'agilité Canada pour la période du 2 au 8 août 2016 (incluant montage et démontage).

D'autoriser le directeur de la Direction de la culture, des sports, des loisirs et du développement social ou son représentant à signer le permis « Autorisation de présentation d'un événement sur le domaine public ».

ADOPTÉ

40.05 1161209001

CA16 30 07 0210

DÉROGATION MINEURE - 11525, AVENUE ARMAND-CHAPUT

Considérant la recommandation favorable du comité consultatif d'urbanisme lors de la séance du 10 juin 2016;

Il est proposé par monsieur le conseiller Richard Guay

appuyé par madame la conseillère Suzanne Décarie

et unanimement résolu :

D'approuver la dérogation mineure, quant à l'article 88 du Règlement de zonage (RCA09-Z01), relativement à la marge de recul avant minimale pour un bâtiment situé au 11525, avenue Armand-Chaput, sur le lot 5 305 286, cadastre du Québec, circonscription foncière de Montréal, tel qu'illustré sur le certificat de localisation préparé par Groupe Meunier, arpenteurs-géomètres déposé et estampillé par la Direction du développement du territoire et études techniques, en date du 26 mai 2016, à savoir :

- permettre une marge de recul avant minimale de 2,38 mètres plutôt que de 7,5 mètres, tel que prescrit à l'article 88 du Règlement de zonage RCA09-Z01, sur une distance de 12,85 mètres de la façade existante.

ADOPTÉ

40.06 1160826004

CA16 30 07 0211

ÉDICTION - ORDONNANCE MODIFIANT L'ANNEXE B DU RÈGLEMENT RÉGISSANT LA CUISINE DE RUE (15-039) AFIN DE RETIRER LE SITE DE LA PLACE DU VILLAGE DE LA POINTE-AUX-TREMBLES DES SITES ASSUJETTIS AU DIT RÈGLEMENT

ATTENDU les dispositions du règlement 15-039 intitulé Règlement régissant la cuisine de rue;

ATTENDU que l'arrondissement a adopté la résolution CA15 30 12 0414, lors de la séance du 1^{er} décembre 2015, ayant pour but d'édicter une ordonnance modifiant l'article B de ce règlement afin d'autoriser le site de la place du Village de la Pointe-aux-Trembles comme emplacement potentiel en vertu du dit règlement.

CONSIDÉRANT qu'il est rendu nécessaire de retirer cette ordonnance étant donné le désir de l'organisme « Marchés publics de Rivière-des-Prairies-Pointe-aux-Trembles », de prendre charge de cette activité;

Il est proposé par monsieur le conseiller Gilles Déziel

appuyé par madame la conseillère Nathalie Pierre-Antoine

En conséquence il est résolu :

D'édicter une ordonnance modifiant l'annexe B du Règlement régissant la cuisine de rue (15-039) afin de retirer le site de la place du Village de Pointe-aux-Trembles des sites assujettis au dit règlement pour l'année 2016.

ADOPTÉ

40.07 1166425006

CA16 30 07 0212

CONGÉDIEMENT ADMINISTRATIF - COL BLEU - MATRICULE 005236490 - DIRECTION DES TRAVAUX PUBLICS DE L'ARRONDISSEMENT DE RIVIÈRE-DES-PRAIRIES-POINTE-AUX-TREMBLES

Il est proposé par madame la mairesse Chantal Rouleau

appuyé par monsieur le conseiller Richard Guay

et unanimement résolu :

DE recommander le congédiement administratif d'un employé titulaire col bleu, portant le matricule 005236490, affecté à la Division de la voirie de la Direction des travaux publics de l'arrondissement de Rivière-des-Prairies-Pointe-aux-Trembles, devant être congédié rétroactivement au 25 mai 2016.

ADOPTÉ

50.01 1162700004

CA16 30 07 0213

DÉSIGNATION - MAIRE SUPPLÉANT D'ARRONDISSEMENT

Il est proposé par madame la mairesse Chantal Rouleau

appuyé par madame la conseillère Suzanne Décarie

et unanimement résolu :

De désigner Monsieur Richard Guay, conseiller de la ville de Rivière-des-Prairies–Pointe-aux-Trembles, maire suppléant d'arrondissement, pour une période de quatre (4) mois, débutant le 6 juillet 2016 et jusqu'à la séance du 1^{er} novembre 2016.

ADOPTÉ

51.01 1166951013

CA16 30 07 0214

DÉPÔT - LISTES - CONTRATS OCTROYÉS 1) COMPORTANT UNE DÉPENSE DE PLUS DE 25 000 \$; 2) COMPORTANT UNE DÉPENSE DE PLUS DE 2 000 \$ CONCLUS AVEC UN MÊME COCONTRACTANT, LORSQUE L'ENSEMBLE DE CES CONTRATS COMPORTE UNE DÉPENSE TOTALE QUI DÉPASSE 25 000 \$, ET CE, POUR LA PÉRIODE DU 1ER JUIN 2015 AU 31 MAI 2016, POUR L'ARRONDISSEMENT DE RIVIÈRE-DES-PRAIRIES-POINTE-AUX-TREMBLES.

Il est proposé par monsieur le conseiller Gilles Déziel

appuyé par madame la conseillère Nathalie Pierre-Antoine

et unanimement résolu :

De prendre acte du dépôt de la liste de tous les contrats comportant une dépense de plus de 25 000 \$ ainsi que du dépôt de la liste de tous les contrats comportant une dépense de plus de 2 000 \$ conclus avec un même cocontractant, lorsque l'ensemble de ces contrats comporte une dépense totale qui dépasse 25 000 \$, et ce, pour la période du 1^{er} juin 2015 au 31 mai 2016 pour l'arrondissement de Rivière-des-Prairies–Pointe-aux-Trembles.

ADOPTÉ

60.01 1160448005

CA16 30 07 0215

LEVÉE - SÉANCE

À 21 h 35

Il est proposé par monsieur le conseiller Giovanni Rapanà

appuyé par monsieur le conseiller Manuel Guedes

et unanimement résolu :

QUE la présente séance soit levée.

ADOPTÉ

70.01

M^e Alain R. Roy, LL.M., OMA
Secrétaire d'arrondissement

Je donne mon assentiment et j'appose ma signature aux résolutions contenues dans ce procès-verbal.

Chantal Rouleau
Mairesse d'arrondissement

Ce procès-verbal a été ratifié à la séance du conseil d'arrondissement tenue le 6 septembre 2016

Chantal Rouleau
Mairesse d'arrondissement

M^e Alain R. Roy, LL.M., OMA
Secrétaire d'arrondissement